



**Service de Presse :**

**SWIC**  
Sandrine Wiart  
Intercommunication

29 Route de Maule – 78770 Thoiry

Tél. 01 34 94 77 33

Fax 01 34 94 77 34

[s.wiart@sfr.fr](mailto:s.wiart@sfr.fr)

Communiqué de presse  
**Juin 2010**

## ***Principes parasismiques en maison individuelle, quelques bonnes pratiques*** **le rappel des points essentiels à respecter avec le nouveau MÉMO CHANTIER<sup>®</sup> de l'AQC**

Connaître et appliquer les principes parasismiques sont essentiels dans le domaine de la construction en zone sismique.

Une politique de prévention est déjà menée par différents ministères et les professionnels vers les acteurs concernés, notamment dans le cadre du plan séisme.

L'Agence qualité construction participe aussi à cette démarche et **souhaite, en partenariat avec le MEEDDM, alerter les professionnels sur ce sujet sensible.**

La prévention de ce risque nécessite d'abord de savoir si la zone est concernée par ce risque et, dans l'affirmative, de connaître la nature du sol de fondation, de liasonner les différentes parties structurales, de fixer des éléments d'équipements...

L'AQC édite en conséquence un document pratique: le MÉMO CHANTIER<sup>®</sup> ***Principes Parasismiques en maison individuelle, quelques bonnes pratiques.***

**AGENCE POUR LA PRÉVENTION DES DÉSORDRES ET L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE LA CONSTRUCTION**

9, boulevard Malesherbes - 75008 Paris • Tél.: 01 44 51 03 51 - Fax : 01 47 42 81 71 • Email : [aqc@qualiteconstruction.com](mailto:aqc@qualiteconstruction.com)

[www.qualiteconstruction.com](http://www.qualiteconstruction.com)

Association loi de 1901



Communiqué de presse – Juin 2010  
**MÉMO CHANTIER® *Principes parasismiques en maison individuelle, quelques bonnes pratiques***

Ce nouveau document destiné aux professionnels du chantier (maçons, charpentiers, entreprises générales) mais aussi utile aux maîtres d'ouvrage, et à certains maîtres d'œuvre (bureaux d'études) a été réalisé grâce à la participation de l'ANAH, de la CAPEB UNA MC, du CERIB, du CSTB, du CTMNC, de la FFACB, de la FFSA, de l'UMGO-FFB, et du MEEDDM.\*

Clair, allant à l'essentiel, visuel, le MÉMO CHANTIER® ***Principes parasismiques en maison individuelle, quelques bonnes pratiques*** rappelle les conditions et points essentiels à respecter pour éviter des risques graves :  
de l'indispensable étude de sol en amont du chantier, de l'application des règles de construction des maisons individuelles et bâtiments assimilés (PSMI ou CMPI dans les Antilles), aux points singuliers et aux modifications ultérieures du bâtiment en passant par les fondations ou les liaisons !

Ce MÉMO CHANTIER®, édité à 30 000 exemplaires, sera diffusé par les réseaux d'informations des organismes professionnels et par les organismes rattachés au Ministère.

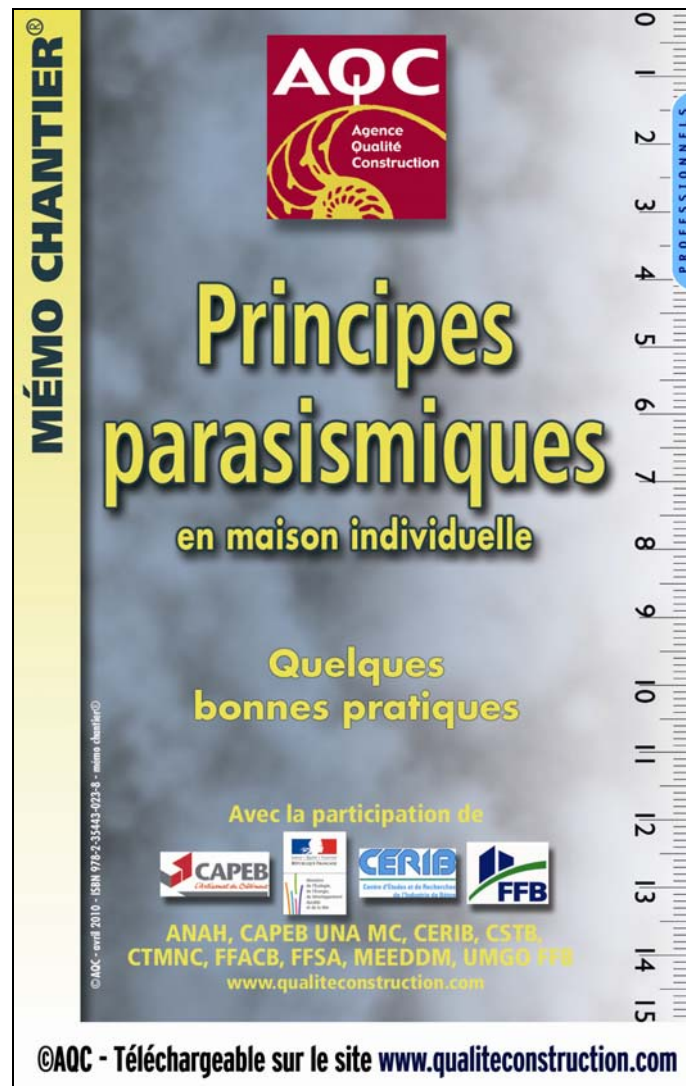
---

\* ANAH (Agence Nationale pour l'Habitat), CAPEB UNA MC (Maçonnerie Carrelage), CERIB (Centre d'Études et de Recherches de l'Industrie du Béton), CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment), CTMNC (Centre Technique de Matériaux Naturels de Construction), FFACB (Fédération Française des Artisans Coopérateurs du Bâtiment), FFSA (Fédération Française des Sociétés d'Assurance), UMGO-FFB (Union de la Maçonnerie et du Gros Œuvre), MEEDDM (Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer).



Communiqué de presse – Juin 2010  
**MÉMO CHANTIER®** *Principes parasismiques en maison individuelle, quelques bonnes pratiques*

Décliné en affiches destinées à être apposées sur le chantier, au bureau, ou dans les établissements scolaires, il est consultable et téléchargeable sur le site Internet de l'AQC : [www.qualiteconstruction.com](http://www.qualiteconstruction.com).



Cliquez sur l'image pour télécharger la couverture en Haute définition (JPEG CMJN, 300 dpi). Pour toute utilisation, merci d'indiquer impérativement « Photo AQC ».